

Que lisons-nous ?

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: ReferenceList

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **21 (1933)**

Heft 407

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

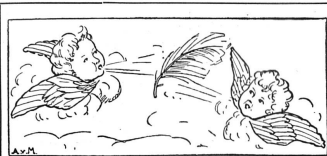
pays. Elle fut aussi, non seulement une fidèle abonnée et une lectrice assidue du *Mouvement Féministe*, où elle aimait à voir défendre tant de principes qui lui étaient chers, mais aussi l'une de ses fondatrices.

Tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître et de travailler avec elle garderont un souvenir ému de cette vaillante. Ils ont su lui adresser, pendant ces derniers mois, de nombreux témoignages d'affection et de reconnaissance qui lui ont été un vrai réconfort. Nous avons peine encore à croire qu'il faille tourner la page définitivement, et que sa vieille maison hospitalière ne s'ouvrira plus à tous ceux qu'elle accueillait si généreusement à son foyer. Mais songeant à elle, qui a atteint le port après de si longues souffrances, nous répétons le verset qui a été choisi pour elle: «*Nous disons bienheureux ceux qui ont souffert patiemment.*» L. D.

Déception

Nos groupements féministes genevois ont été tenue en haleine, durant ces dernières semaines, par les possibilités nouvelles brusquement ouvertes au progrès féministe par la démission, pour cause de fatigue et de santé, de M. H. Duchosal de ses fonctions de directeur de l'Ecole Secondaire et Supérieure des jeunes filles. Il est si curieux, en effet, que, dans notre pays qui se croit pourtant avancé en matière d'éducation et d'instruction, dans notre ville qui fut celle de tant de femmes remarquables pour leur sens pédagogique, on pratique encore ce système désuet, qui remplit toujours d'étonnement nos voisins de France, de confier la direction de notre grande Ecole secondaire publique pour jeunes filles à un homme! A quel poste pourtant une femme serait-elle mieux à sa place qu'à celui-là?...

C'est ce que toutes nous avons pensé quand est devenue officielle la démission de M. Duchosal, et immédiatement trois de nos Associations féminines ont adressé au Département de l'Instruction publique une lettre demandant la nomination d'une femme. Et nous n'avons pas été les seules à avoir cette idée, car dans bien des milieux, point forcément féministes, elle éveillait des échos favorables, même, croyons-nous pouvoir le dire sans indécision, dans certains milieux officiels... Ne prêtait-on pas à M. Duchosal cette parole significative: «*Je serai le dernier directeur de l'Ecole Secondaire*», et plus haut encore dans la hiérarchie, n'avait-on pas envisagé avec sympathie la possibilité d'une candidature féminine? Et la difficulté, toujours si grande en pareil cas de trouver dans le plus bref délai la candidate réunissant les qualités voulues, avait été immédiatement écartée du fait de la présentation du nom de M^{me} Dr. Golay-Oltremare, autour duquel s'étaient réunis immédiatement tous les suffrages. Femme de cœur et d'énergie, depuis bien des années en contact avec la jeunesse féminine du fait de son enseignement d'hygiène et de puériculture unique en Suisse, croyons-nous, parce qu'elle y joint carrément un enseignement sexuel d'une haute inspiration morale; assez jeune pour envisager allègrement les responsabilités très lourdes d'une nouvelle tâche, et



DE-CI, DE-LA

Alcoolisme et hérédité.

A l'occasion d'une visite à l'Asile psychiatrique de Bel-Air, organisée par le Comité de l'Association antialcoolique du Corps enseignant genevois, des institutrices et instituteurs ont écouté avec une grande attention les renseignements donnés avec beaucoup d'amabilité par M. le Dr. Ladame, directeur de l'Asile, au sujet des entrées dans son établissement.

Voici quelques chiffres qui sont significatifs: Depuis l'ouverture de l'asile en 1900, sur 4507 hommes admis, 1835, soit le 40 %, ont été internés à la suite de désordres mentaux causés par l'alcoolisme, avec un total de 378,411 journées. Il suffit de multiplier le prix de la journée par le nombre de journées, pour se rendre compte que l'alcoolisme revient cher à l'Etat.

L'Etat a donc le devoir de diminuer les occasions de chutes pour ceux dont la volonté est faible, en réduisant le nombre des cafés et en interdisant la propagande dans les rues par des affiches à tendance alcoolique.

(Communiqué par la Fédération antialcoolique genevoise.)

L'assistance en Suisse en 1931.

L'organe de la Conférence suisse d'assistance vient de publier la statistique de l'assistance publique pour 1931. Avec 170.000 personnes secourues et une dépense globale de 52.675.600 fr., l'assistance légale enregistre les chiffres les plus élevés atteints jusqu'à maintenant. Un peu plus du 4 % de tous les habitants du pays ont reçu des secours d'assistance légale. Si on y ajoute les frais causés par les indigents hospitalisés dans les différents établissements, ainsi que les dépenses des organisations privées d'assistance, on

ayant d'autre part comme mère de famille l'expérience de la vie; compréhensive et d'idées ouvertes, munie d'un grade universitaire qui lui permettait de traiter d'égal à égal avec toute la partie masculine du personnel enseignant masculin de l'Ecole... M^{me} Golay semblait avoir toutes les chances pour elle, surtout après certaines ouvertures qui lui avaient été faites, et nous toutes, qui l'avions chaudement appuyée, attendions avec confiance la décision du Conseil d'Etat...

Hélas! d'innombrables déceptions ne nous avaient encore pas suffisamment enseigné que, dans nos Républiques, qui n'est pas électeur ne compte pas. M^{me} Golay n'a pas été nommée, et le Conseil d'Etat, après s'être livré à des combinaisons savantes, et nous n'en doutons pas, épineuses, pour déplacer comme des pièces d'un jeu d'échecs les fonctionnaires supérieurs d'autres établissements d'instruction publique, en les remplaçant les uns par les autres, a appelé un homme à la direction de l'Ecole Secondaire et Supérieure des

obtient une somme totale de 81.828.000 francs, qui correspond à une dépense de 20 francs par tête de population. L'augmentation des frais d'assistance, rendue inévitable par la crise et le chômage, exige de façon d'autant plus impérieuse une lutte énergique contre les causes inévitables du paupérisme (par exemple l'alcoolisme). S. A. S.

Succès féminins.

C'est une femme, M^{me} Bournoud-Schorp, qui avait été chargée de faire l'affiche de la Fête des chanteurs vaudois. M^{me} Bournoud avait déjà obtenu le 1^{er} prix avec exécution pour l'affiche de l'Hyssa, le 3^{me} prix pour celle des Fêtes du Rhône, le 4^{me} prix pour celle du X^{me} Salon de l'Automobile à Genève. C'est elle également qui avait été chargée, à la suite d'un concours restreint, de l'exécution de l'affiche du Comptoir suisse, affiche qui sera rééditée, cette année, en d'autres tons.

— Un grand quotidien de Mulhouse avait délégué une femme comme reporter à Washington pour renseigner ses lecteurs sur la mission de M. Ed. Herriot. Ceci prouve une fois de plus que les femmes commencent à acquérir une certaine notoriété dans le journalisme, où leur nombre augmente du reste rapidement. Tout dernièrement encore, la Chambre de Commerce française à New-York a récompensé les nombreux services rendus par M^{me} Paul Dupuy, directrice d'un grand journal parisien, en la nommant membre d'honneur. Peut-être, lorsque les journalistes femmes seront aussi nombreuses et influentes que les journalistes hommes, nos autorités deviendront-elles féministes! S. F.

Chanteurs et chanteuses.

A la XXIX^{me} fête cantonale des chanteurs vaudois, célébrée à Vevey du 26 au 28 mai, ont participé pour la première fois des chœurs de femmes (200 chanteuses) et des chœurs mixtes (250 chanteurs).

Chacun, parmi les musiciens et le public, s'est plu à louer cette participation, acquise après des années de luttes, de discussions, où furent avancés les arguments que bien vous devinez.

Petite victoire féminine, dont la musique sera la première bénéficiaire. S. B.

jeunes filles. Un homme courtois, compétent, énergique, M. Gaillard, jusqu'à présent directeur de l'Ecole du Commerce, qui remplira fort bien, nous en sommes certaine, ses nouvelles fonctions. Mais il n'y a pas à douter une minute que si si nous étions des électrices, tout se serait passé autrement, et que la crainte du mécontentement des partis, en limitant toutefois à 5 ans sa durée de validité, afin d'en marquer la valeur passagère en temps de crise.

M. Musy a eu soin de présenter les nouveaux droits sur le café et le thé comme partie intégrante d'un programme financier étendu, ce qui les rend beaucoup plus acceptables qu'un impôt isolé. Tous les moyens sont employés aujourd'hui pour sauvegarder notre équilibre financier, et le prix du thé et du café ne seront certainement pas, hélas! les sacrifices les plus lourds que nous devons nous imposer!

E. Gd.

La force d'une civilisation se voit au respect que ses institutions ont pour la femme.

PIERRE HAMP.

Le ménage fédéral

Le thé et le café au Conseil des Etats

Le Conseil des Etats s'est occupé, pendant la session parlementaire qui vient de se terminer, d'un arrêté fédéral relevant les droits de douane sur le café et le thé. Cet arrêté avait été mis provisoirement en vigueur par le Conseil fédéral, sous réserve de ratification par les Chambres.

Les taxes sur le café et le thé, qui étaient minimes jusqu'ici, seront portées aux taux suivants: 50 fr. par 100 kilos de café brut, 100 fr. par 100 kilos de café rôti, et 85 fr. pour le café sans caféine. Le thé subira une taxe de 100 à 150 fr. par 100 kilos, ce qui revient à 10 % du prix approximativement.

Il va sans dire que ces propositions du Conseil fédéral sont basées sur notre très mauvaise situation financière. Elles font prévoir une recette de 6,8 millions qui seront toujours un petit appoint dans le gouffre de la dette fédérale: les petites sources font les grandes rivières, dit-on...

Lorsque parut le message du Conseil fédéral, une foule de protestations lui furent adressées, combattant son affirmation que le consommateur ne se ressentirait guère de cette augmentation et pour faire comprendre en haut lieu que le café ne joue pas dans le petit peuple le rôle d'une boisson de luxe qu'on peut imposer à volonté. Le rapporteur de la Commission, M. Schöpfer (Soleure), a expliqué — ce qui intéresse les hommes en première ligne — ce que le prix de revient d'une tasse de café au restaurant ne sera élevé que de 0.048 à 0.066, augmentation de 0.018 facile à supporter par le restaurateur. Quant au café de ménage, le consommateur ne sentira guère de renchérissement, vu que les prix mondiaux du café sont toujours en baisse et que le commerce supportera le reste (?). Un représentant du parti paysan a fait remarquer à ce propos qu'une diminution de la consommation de thé et de café au bénéfice de la consommation de lait constituerait un effet fort réjouissant de la nouvelle mesure.

L'arrêté fédéral n'a suscité que l'opposition du député socialiste de Zurich, M. Klöti, en tant qu'impôt indirect et par sa clause d'urgence qui le soustrait à la votation populaire. Les autres députés ont voté l'arrêté, en limitant toutefois à 5 ans sa durée de validité, afin d'en marquer la valeur passagère en temps de crise.

M. Musy a eu soin de présenter les nouveaux droits sur le café et le thé comme partie intégrante d'un programme financier étendu, ce qui les rend beaucoup plus acceptables qu'un impôt isolé. Tous les moyens sont employés aujourd'hui pour sauvegarder notre équilibre financier, et le prix du thé et du café ne seront certainement pas, hélas! les sacrifices les plus lourds que nous devons nous imposer!

A. LEUCH.

de jeune bacchante insouciance s'est heurtée à la mort, qui l'a rendue plus réfléchie et lui a inspiré de beaux vers»; *Les Forces éternelles* (1920), qui sont la nature, l'amour et la mort; le *Poème de l'Amour* (1924), qui est fait de sanglots et de cris... ni douceur, ni retenue, mais d'une absolue sincérité; *L'Homme de souffrir* (1927), qui découvre le néant... elle y veut expliquer le monde après l'avoir si profondément senti; les *Poèmes d'enfance*, tous écrits avant sa vingtième année, avec une préface très intéressante.

La comtesse de Noailles a encore écrit des romans: *La nouvelle espérance* (1903); *Le visage émerveillé* (1904); *La domination* (1905); *Les innocentes ou la sagesse des femmes*, recueil de contes (1926); *Exactitudes* (1930) et *Le livre de ma vie*, mémoires (1932). Il est, il y a eu des lecteurs qui les appréciaient vivement. Ils sont généralement naïfs et anarchiques, ils exaltent la toute-puissance de la sensation... il n'y a que le présent, le présent seul compte... L'héroïsme est la plus âpre sensualité... la sagesse des femmes est de ne pas en avoir... bref, un paganisme voluptueux.

Revenons à ce qui compte, à ses vers de poète romantique:

Le goût de l'héroïque et du passionnel
Qui flotte autour des corps, des sons, des foutes
Touche avec la brûlure et la saveur du sel
Mon cœur tumultueux et mon âme excessive.
(*Le cœur innombrable*).

Rien ne vaut que l'espoir et les rêves qui mentent
Que l'agile tendresse au cœur précipité,

Que l'orgueil frémissant, ou bien la volupté
Pareille à la musique en promesses démentes.
(*Vivre, est-ce de subir...*)

Elle est toujours l'unique sujet de ses poèmes, et son cœur innombrable ne se tait jamais. Elle s'inspira de trois thèmes qu'elle chanta avec un sensualisme païen doublé d'une forte culture classique: la nature, l'amour, la mort.

La nature. Cette arrière-petite-fille de Pan disait:

Je me suis appuyée à la beauté du monde,
Et j'ai tenu l'odeur des saisons dans mes mains...
...Je vous tiens toute vive entre mes bras, Nature...
(*Le cœur innombrable*)

...Nature au cœur profond sur qui les cieux
reposent,
Nul n'aura comme moi si chaudement aimé
La lumière des jours et la douceur des choses,
L'eau luisante et la terre où la vie a germé...
(*L'ombre des jours*).

Cette muse des jardins, cette Titania reine des arbres et des fleurs, aimait la nature jusqu'à se confondre avec elle. Elle obtient parfois des effets assez bizarres:

...Je serai pareille à mon frère le pampre, à
...Et que mon cœur ardent et lourd, est cette poire
Qui mûrit doucement sa pelure au soleil...

L'amour, le deuxième des thèmes de la grande poëtesse: dans ses vers, elle indique très bien la place que tient l'homme dans ses affections. Comme toute chose en ce monde, pense-t-elle, l'homme et son amour doivent être goûtés, puis rejetés pour tenter de nouvelles expériences.

Son appétit de bonheur, sa rage d'épuiser
les plaisirs l'inquiètent parfois:

Que n'ai-je cette âme hésitante
Que l'on peut détourner du feu!
Hélas! quand le destin me tente
Je ne veux que ce que je veux.
(*Un des sept petits poèmes*)
(*A suivre*)... JEANNE VUILLIOMENET.

Que lisons-nous ?

Liste de livres destinée, au début des vacances, à celles qui aiment lire, mais ne savent souvent quels livres choisir.

(Pour les listes précédentes, voir le *Mouvement* numéros 367, 370, 376, 380, 383, 384 et 399.)

MADÉLINE ZILLHARDT: *Louise-Catherine Breslau et ses amis*. Coll.: «*le Passé vivant*». 12 f. fr.

MARY WEBB: *Sept pour un secret*. Editions du siècle. 16 f. fr. (traduit de l'anglais.)

J. DE MESTRAL-COMBREMENT: *Vies données... vies retrouvées*. (Les diaconesses de Saint-Loup.)

PAUL MORAND: *Londres*. 15 f. fr.

RAYNALDO HAHN: *Notes, journal d'un musicien*. 15 f. fr.

HENRI BORDEAUX: *Le cœur de la reine Hortense*. 15 f. fr.

ANDRÉE VIOLLISS: *Changai et le destin de la Chine*. Id.: *Le Japon et son empire*. 12 f. fr.

MARIE-LOUISE PAILLERON: *Si j'avais su...* 12 f. fr.

PAULINE DE METTERNICH: *Souvenirs*. PRINCESSE ANTOINETTE DE RADZIWILL: *Souvenirs*. (1840-1873). 18 f. fr.

PRINCESSE MARIE DE CROY: *Souvenirs* (1914/1918), illustré. 15 f. fr.

COMTESSE DE GRAMONT: *Au temps des équipages*. 15 f. fr.

Id.: *Les marronniers en fleurs*. 15 f. fr.

Id.: *Clair de lune et Taxi-auto* 15 f. fr.

Correspondance de Liszt et de M^{me} d'Agoult. 30 f. fr.

MYRIAM HARRY: *Les derniers harems*. 12 f. fr.

LUCIE DELARUE-MARDRUS: *Le Far-West d'aujourd'hui*. 12 f. fr.

EMIL LUDWIG: *Lincoln*. (illustré). 25 f. fr.

WILLA CATHER: *Les ombres sur le rocher*. (trad. de l'anglais). 12 f. fr.

MARGARET KENNEDY: *L'Idiot de la famille* (traduction de *The fool of the family*). 15 f. fr.

V. SAKWILL-WEST: *Au temps du roi Edouard*. (trad. de l'anglais). 15 f. fr.

SOMERSET MAUGHAM: *Le fugitif*. (trad. de l'anglais). 15 f. fr.

ALICE LA MAZIERE: *Nouvelle Espagne*. 12 f. fr.

DR. VICTOR PAUGHET: *Soyez optimiste*. 10 f. fr.

VICKY BAUM: *La vie sans mystère* (Roman des stars d'Hollywood. (Trad. de l'allemand). 15 f. fr.

ALEXANDRA TOLSTOÏ: *Ma vie avec mon père*. 30 f. fr.

DORÉTE BERTHOUD: *César d'Yvernois, ou le poète enjoué*.

Dans la collection «*Hier et aujourd'hui*».

3 f. 75 fr.

DUC DE LA FORCE: *La grande Mademoiselle*.

PRINCESSE LUCIENNE MURAT: *Les errants de la gloire*.

OCTAVE AUBRY: *L'impératrice Eugénie et sa cour*.

JAQUES BAINVILLE: *Louis de Bavière*.

LOUIS BARTHOU: *La vie ardente de Wagner*.

LA FURETUSE.